

[Texte]

Mr. BacBain: I am not as experienced as many of the members here on this type of parliamentary work, but from my experience in private business, in law, and in municipal politics, when you get to technical matters where a technical paper is being presented it is very hard for vicarious questioning to be of much value. By that I mean if someone is feeding you the questions. A question might be answered properly or improperly but it is the supplementary question on which you need help. Subject to the chairman being a good chairman, as I am sure you will be, in keeping the expert staff dealing as support staff and not taking over the Committee when we are dealing with very technical matters, which we are going to be dealing with, which would be over the head of all of us unless you happen to be an engineer or a chemical engineer, and even then if we are in solar energy it may be over your heads, I would like to see the motion put in there with the caveat that our chairman realizes what the members of the Committee have said, that we do not want anyone taking over the Committee.

• 1630

But in legitimate technical questions they really have to ask the technical questions and then it is the job of the person being examined to take the technical question and answer in layman's language. If he cannot answer in layman's language, he does not understand the subject matter. But it is very difficult for me as a lawyer to ask meaningful, intelligent questions one after the other on the preparations allowed to us here, at the workload we are carrying, without technical help.

You cannot get technical help quickly because the terms are new to us. I think it would be helpful to leave it in there and then leave it to the good offices of the chairman. We can always say to the chairman after a meeting, We do not like what happened. Then it is up to him to carry on. I would like to leave it in.

The Chairman: How would this sound? We could leave that motion out completely, not even discuss it, not even pass it, and if we see there are certain occasions, on an informal basis, why can we not do it that way without tying ourselves into it? I think Mr. Portelance, supported by Mr. Corbett, has brought in an important point, and it could lead to conflict within the committee between the members and staff, which we want to avoid, where the staff could take over the questioning because of their knowledge in particular field. That could lead to problems.

But we are going to try, at least, attempt to run this on a more informal basis than your normal committee. If we have a highly technical witness before us, surely to God if our research director whispers in my ear or the Clerk's here and says, Look, there is something there that should be brought to the members' attention, I could just say, Look, would the members mind if so-and-so put a question to our witness? Could you see any problems in that?

[Traduction]

M. MacBain: Je n'ai pas autant d'expérience que d'autres en ce qui concerne ce genre de travail parlementaire, mais d'après mon expérience dans le monde des affaires, en droit et en politique municipale, lorsqu'on commence à poser des questions sur des sujets techniques, sur des éléments que l'on trouve dans un mémoire du genre, il est très rare que les questions posées par personne interposée soient efficaces. Je veux dire lorsque quelqu'un nous propose des questions à poser. On peut bien ou mal répondre à une question, mais c'est avec la question supplémentaire qu'on a besoin d'aide. En supposant que le président soit un bon président (comme ce sera le cas avec vous, j'en suis certain) et qu'il limite les interventions des experts-conseils pour les empêcher de dominer le Comité lorsque nous discutons de questions techniques (ce que nous allons faire) dont certaines nous échapperont à tous, à moins d'être ingénieur ou ingénieur en chimie; et même là, la question de l'énergie solaire par exemple nous échapperait complètement, j'aimerais qu'on ajoute la motion, avec une notification selon laquelle le président reconnaît que les membres du Comité ont dit qu'ils veulent éviter que quiconque domine le Comité.

Cependant, lorsqu'on soulèvera des questions très techniques, il appartiendra à la personne interrogée de répondre aux questions dans un langage que nous pouvons tous comprendre. Si elle ne peut pas y répondre en utilisant un vocabulaire de tous les jours, alors c'est qu'elle ne comprend pas le sujet traité. Cependant, c'est très difficile pour moi, en tant qu'avocat, de poser des questions pertinentes et intelligentes, les unes après les autres, au rythme qui nous est imposé ici, et avec la charge de travail que nous avons, sans bénéficier d'aide technique.

Et on ne peut pas obtenir de l'aide technique rapidement parce que parfois on entend certains termes pour la première fois. Je pense que nous devrions laisser cela là et nous en remettre au bon jugement du président. Après qu'une réunion, on peut toujours dire au président qu'on n'a pas aimé ce qui s'est passé. C'est alors à lui de poursuivre. J'aimerais qu'on laisse cela là.

Le président: Que diriez-vous de la proposition suivante? On pourrait carrément laisser tomber cette motion, sans même en discuter et sans l'adopter, et s'il y a certaines occasions... Pourquoi ne pas faire comme cela, sans parler de nous? Je pense que M. Portelance, appuyé par M. Corbett, a soulevé un point important. Cela pourrait mener à des conflits au sein même du comité entre les députés et des membres de leur personnel, chose que nous aimerions éviter, lorsque les employés seraient en mesure de mieux répondre aux questions à cause de leurs connaissances dans un domaine donné. Cela pourrait provoquer certains problèmes.

Mais nous allons au moins essayer d'assouplir le système normalement en vigueur lors des réunions du comité proprement dit. Si le témoins qui comparait devant le comité parle de choses très techniques, notre directeur des recherches peut très bien chuchoter dans mon oreille ou dans celle du greffier «Écoutez, il y a là quelque chose qu'il faudrait signaler aux députés». Je pourrais tout simplement dire: «Est-ce qu'il y a